Guide touristique : Un métier précaire

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-07-2010 12:38:52

Cette profession repose sur un modèle peu développé et souffre de la saisonnalité de son activité et d'une absence de formation spécifique.

La profession de guide ou d' accompagnateur touristique est caractérisée par un modèle économique et social peu développé en raison des revenus limités et de l'absence d'une couverture sociale et de garanties professionnelles.

Cette profession souffre également de la saisonnalité de son activité qui dépend essentiellement des agences de voyages, le guide se trouvant ainsi dans une position de faiblesse sans un poids réel de négociation face à ses interlocuteurs. Ce sont là les principales conclusions d'une étude réalisée par l'Observatoire du Tourisme sur la profession d'accompagnement touristique au Maroc.

De même, cette étude a révélé que l'accès à la profession est sélectif, ce qui n'a toutefois pas permis de cibler les bons profils, puisque seuls les titulaires d'un diplôme étatique en sciences humaines ou un diplôme reconnu équivalent peuvent aspirer à passer le concours des guides de tourisme. Et ce n'est pas tout. Les auteurs de ce travail ont relevé également l'absence d'une formation initiale spécifique au métier de guide de tourisme, à l'exception du Centre de Formation aux Métiers de Montagne de Tabent près d'Azilal. Ce qui n'est pas sans impacter le profil et les compétences des guides à l'entrée.

Le marché actuel des guides de tourisme nécessite donc, concluent-ils, «une meilleure structuration de l'offre et des acteurs, avec une dimension importante à accorder à la représentativité ».

Pour arriver à ces conclusions, l'étude a fait un diagnostic de la profession qui lui a permis notamment de dégager le profil des guides de tourisme, des accompagnateurs de tourisme et des guides de montagne en exercice.

Ainsi, bien que la population totale des guides agréés compte 2.700 personnes, l'étude a révélé que le taux de ceux qui exercent effectivement la profession ne dépasse pas 70% de la population totale. Cette population est composée majoritairement de 43% d'accompagnateurs de tourisme, 37% de guides de tourisme et 20% de guides de montagne. Il est à noter que les textes de loi distinguent les accompagnateurs de tourisme des guides de tourisme par le fait que les premiers sont autorisés à exercer sur l'ensemble du territoire national, alors que les deuxièmes ne peuvent exercer que dans l'une des régions créées en vertu de la loi et dans laquelle se situe leur résidence principale.

La répartition par villes de la population des guides fait ressortir que Marrakech s'accapare à elle seule près du tiers (31%) du nombre total des guides « en raison de la forte activité touristique de cette destination », suivie de la ville de Fès (15%) et d'Agadir (13%). Le profil des guides et des accompagnateurs de tourisme dressé par cette étude montre que cette population est vieillissante et dispose d'une riche expérience et d'un niveau de formation élevé même si il n'ont pas bénéficié d'une

formation spécifique au métier. Au niveau de la compétence linguistique, qui est une composante déterminante de la profession de guide, on note un manque au niveau de certaines langues qui sont de plus en plus demandées, surtout avec l'émergence de nouveaux marchés tels que la Russie et la Pologne dans certaines destinations touristiques. Autre donnée révélée par l'étude, les guides et les accompagnateurs de tourisme travaillent en moyenne 160 jours par an et 73% d'entre eux travaillent moins de 200 jours par an.
Ce taux de charge relativement faible est dû à la saisonnalité de l'activité.

Un régime d'exercice libéral

Cette étude a montré que les trois quarts (76%) des guides et accompagnateurs de tourisme exercent de façon libérale, et seulement près de 23% sont des salariés au sein des agences de voyages. La préférence pour l'indépendance s'explique d'abord par le nombre réduit des agences de voyages qui embauchent les guides et par le niveau des revenus de ceux qui exercent à titre indépendant, qui malgré la saisonnalité du secteur reste plus intéressant que le salaire attribué par les agences de voyages.Parmi celles qui emploient les guides et accompagnateurs de tourisme, deux leaders s'accaparent plus de la moitié des salariés en exercice (55%) et ceci en raison de leur forte activité. Dans tous les cas, les guides n'ont pas de pouvoir de négociation avec les agences de voyages, leur principal prescripteur de clients, à cause de leur régime d'exercice et du manque de structuration des associations régionales.

Profession : guide
Près de la moitié des prestations fournies par cette population concernent des excursions locales contre 31% pour les circuits et 23 % pour les excursions régionales.

Ils estiment que près de la moitié de leur clientèle est de classe modeste, contre 23% de classe moyenne et 31% de haut de gamme.

Le revenu mensuel moyen pour cette population est de 5.000 DH. 25% ont déclaré un revenu mensuel supérieur à 7000 DH. Ce niveau de revenu élevé est lié en grande partie aux commissions et pourboires qui représentent près de la moitié des revenus.

MATIN